



# PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 21 janvier 2022

### SANITAIRE

#### **Restriction de récolte, de commercialisation et de consommation de tous les coquillages sauf les huîtres de l'étang de Thau**

Compte tenu des résultats parus ce jour des recherches de toxines effectuées dans le cadre du réseau REPHYTOX sur les moules et les huîtres, le Préfet de l'Hérault a décidé ce jour l'interdiction de la pêche récréative et professionnelle, du ramassage, du transport, de la purification, de l'expédition, de la distribution et de la commercialisation en vue de la consommation humaine de tous les coquillages des zones de l'étang de THAU.

**Les huîtres provenant de l'étang de Thau ne sont pas concernées par la contamination et peuvent être consommées sans restriction. Il en est de même pour les autres types de coquillages récoltés avant le 18/01/2022.**

Cette mesure temporaire sera levée dès lors que les conditions de sécurité sanitaire seront réunies pour une réouverture des zones de production.

La carte actualisée des interdictions sanitaires de récolte de coquillages se trouve sur le site internet de l'OIEAU : <http://www.atlas-sanitaire-coquillages.fr/statuts> ou sur l'application qualitéCoq.

#### ► **Recommandations**

Les personnes ayant consommé des coquillages provenant de ces zones et présentant des troubles digestifs (vomissements, diarrhées, nausées...) associés au non à des maux de tête persistants ou des vertiges sont invitées à se rapprocher de leur médecin.

Il est rappelé que la cuisson ne détruit pas les toxines apportées par les phytoplanctons (végétaux microscopiques). Même après cuisson, les coquillages restent impropres à la consommation. Il est demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente.

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2